



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Tours, le 28 janvier 2025

Direction Générale

PhR/FBr/NP-250128

Communauté Touraine-Est Vallées	COMMUNAUTE DE COMMUNES
N° enregistrement : ...180	TOURAINE EST VALLEES
Courrier arrivé le :	Monsieur Vincent MORETTE
31 JAN. 2025	Président
	48, rue de la Frelonnerie
	CS 70078
	37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
Original : ...DAU	
Pour info :	
SAD <input type="checkbox"/>	

Objet : Commentaires CCI Touraine sur PLUi arrêté de Touraine Est-Vallées

Monsieur le Président,

Vous nous avez informé que Conseil Communautaire de Touraine-Est Vallées a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunale et vous sollicitez notre avis.

Cette démarche est l'occasion pour nous de réaffirmer les principes d'aménagement et d'utilisation du foncier que nous défendons à l'échelle locale et plus largement au niveau de notre réseau national.

→ Préserver le foncier dédié aux activités économiques et notamment industrielles :

Il est en effet fréquent de constater que l'ouverture à la mixité de « destination » dans les documents d'urbanisme se fait souvent au bénéfice du logement et donc à court ou moyen terme au détriment des activités de production.

En ces temps de forte volonté de réindustrialisation de notre pays, il nous semble fondamental de protéger le foncier productif existant.

→ Favoriser le traitement et la requalification des friches :

Les enjeux de sobriété foncière, notamment affichés dans la loi ZAN doivent nous inciter tout naturellement à faciliter la restructuration des anciens sites industriels pour des usages similaires.

→ Favoriser, sur les zones d'activité stratégiques, la maîtrise du foncier économique sur le long terme par les pouvoirs publics :

Même si le foncier est aussi un patrimoine d'entreprise, il nous semble logique que les pouvoirs publics puissent, sur les zones stratégiques, en conserver la maîtrise sur le long terme afin d'en garantir la destination économique. Des outils « équilibrés » existent pour cela, notamment les baux emphytéotiques ou baux à construction.

.../...



02 47 47 20 00



CCI CENTRE - VAL DE LOIRE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

→ **Favoriser la densification sur les zones d'activités existantes :**

Toujours dans un objectif d'optimisation du foncier, il nous apparait souhaitable de faire évoluer les règlements pour faciliter la densification des m² d'activité notamment en vertical.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour tout complément ou toute précisions sur ces sujets ô combien importants pour notre territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,

Philippe ROUSSY

